

2^{ème} Séminaire international SESAME 2

Meknés, Maroc, les 25 et 26 Avril 2014

Contribution du CGER VALLEE

« L'Agriculture Familiale dans la Vallée du Fleuve Sénégal »

Présentation : Monsieur Amadou THIAW, président du CGER

Le dispositif des Centres de Gestion et d'Economie Rurale (**CGER**) dont je suis le président est un réseau associatif de comptabilité et de conseil de gestion au Sénégal. Il a été mis en place en 2004 dans la Vallée du Fleuve Sénégal pour apporter des services aux producteurs dans les domaines de la comptabilité et de la gestion.

En effet, au cours des deux dernières décennies, l'environnement économique de la production irriguée dans la Vallée du Fleuve Sénégal a été marqué par une politique de désengagement de l'Etat du Sénégal avec une responsabilisation plus accrue des producteurs à travers leurs organisations professionnelles (OP).

Pour prendre en charge les nouvelles fonctions de gestion de l'eau et des aménagements hydroagricoles, de gestion des crédits de campagne et des approvisionnements en intrants, les producteurs, à travers leurs organisations de base se sont retrouvés avec de nouvelles responsabilités auxquelles ils n'étaient pas préparés.

C'est dans ce contexte et à la demande des producteurs que l'Etat du Sénégal les a aidés à la création du dispositif des CGER avec l'appui de la SAED et de l'Agence Française de Développement (AFD) pour faire face aux principaux enjeux que sont : (i) assurer une pérennisation de la mise en valeur des aménagements, (ii) assurer le transfert de gestion de ces aménagements dans de bonnes conditions, (iii) assainir le crédit au sein des organisations professionnelles (OP).

A travers leurs organisations de base composées d'exploitations familiales, les producteurs sollicitent le CGER pour maîtriser et améliorer leurs revenus agricoles en développant l'**agriculture familiale** à travers le conseil de gestion. C'est ainsi que le CGER appuie actuellement plus de **15 000** producteurs répartis dans **300** OP de base.

La zone de la Vallée du Fleuve Sénégal offre beaucoup d'opportunités de développement de la production de riz, base de consommation de la population sénégalaise avec 119 640 ha aménagés dont **46% publics** où la quasi-totalité des exploitations familiales y exploitent.

Il existe deux types d'agriculture dans la Vallée: les exploitations familiales basées autour de la cellule familiale avec une main d'œuvre principalement familiale et non rémunérée et l'Agro-business. Il existe aussi des exploitations familiales qui se sont progressivement transformées en petites ou moyennes entreprises agricoles.

L'agriculture familiale dans la Vallée du Fleuve Sénégal regroupe de nombreux producteurs, chefs de famille avec une superficie moyenne par famille de **1,75 ha** dans la zone du Delta et **0,7 ha** dans la Moyenne Vallée. Cette forme d'agriculture occupe les populations rurales et assure son alimentation. Les surplus de production sont acheminés sur les marchés urbains avec souvent des difficultés liés à des manques de moyens de stockage, d'évacuation et de conservation et l'absence de crédit de commercialisation. Pour le cas spécifique du riz local, les importations à bon marché de qualité inférieure plombent toute la dynamique de développement de l'agriculture familiale.

Depuis la crise alimentaire de 2008, on assiste à l'arrivée d'agro industriels dans la Vallée du Fleuve Sénégal à la recherche de terres agricoles plus importantes. Cette situation inquiète les exploitants familiaux et l'attention des autorités est attirée sur la sécurité foncière.

En effet, l'agriculture familiale est un précieux outil à sauvegarder et à consolider dans le monde rural car elle constitue chez nous un levier d'équilibre socio culturel de nos territoires. En effet la majeure partie des Exploitations Familiales se regroupe autour d'associations d'irrigants pour pouvoir exploiter dans les aménagements publics.

Pour obtenir un crédit bancaire, seule la caution solidaire au sein de ces groupes peut faciliter son accès car nous ne disposons pas de garantie réelle. Le nœud, le fondement, le lien intrinsèque qui unit les producteurs au sein de ces organisations paysannes a comme soubassement la famille.

Les crédits accordés aux exploitants sont de sources très diverses : la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS), les structures de financement décentralisées comme les Mutuelles d'Épargne et de Crédit, des systèmes de crédit interne mis en place par les exploitations les mieux dotées qui donnent des crédits aux autres avec remboursement en nature et l'autofinancement (vente de bétail, épargne, apport externe des émigrés, etc.).

Vous conviendrez avec moi que ces Exploitations Familiales font nourrir le monde rural mais également fixent les populations dans leurs terroirs. Elles contribuent efficacement à la production agricole et contribuent à l'éradication du phénomène de l'immigration clandestine. Pour pérenniser et développer cet équilibre social très important, il faut changer le paradigme dans la vision.

Les Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté Internationale et tous les acteurs et partenaires de l'agriculture familiale doivent aider davantage de telles entités dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Les exploitations familiales doivent être considérées comme de véritables partenaires au développement comme le sont les entreprises formelles. Il faut mettre en place des financements adaptés à leurs besoins de crédit, créer des conditions favorables à la mise en valeur agricole des terres et mobiliser des moyens pour renforcer leurs compétences. Il faut aussi créer un cadre approprié à leur développement (cadre juridique et légal, cadre comptable et une harmonisation des méthodes et des pratiques).

Pourquoi considérer l'agriculture familiale comme une activité de dernier rang, d'autosubsistance alors que les possibilités sont là pour en faire de véritables leviers de développement ? Nous disons, il faudra simplement les considérer comme de véritables entreprises et leur proposer des produits de crédit adaptés et innovants.

Pour le cas de la Vallée du Fleuve Sénégal, avec les appuis apportés par le dispositif des CGER, nous remarquons qu'en dehors des crédits de campagne qui sont de très court terme (*9 mois en moyenne*), il est urgent de proposer des crédits Moyen et Long Terme pour le financement de plusieurs campagnes, les équipements agricoles et le besoin en fonds de roulement de l'exploitation familiale.

Nous remarquons que depuis très longtemps, toutes les politiques de financement agricole ne prennent pas en compte cette dimension « Entreprise Agricole ». En effet, l'analyse des données des **CGER** montre que nos exploitations familiales n'ont pas assez de ressources financières pour constituer des réserves et financer le fonds de roulement qui tournent autour de **1000 Euro**.

Les analyses économiques réalisées à la fin de chaque campagne par le **CGER** ont conduit aux constats suivants : les produits de crédit qui financent nos activités agricoles ne sont pas adaptés car ne couvrant qu'une partie des besoins du producteur (production, récolte et opérations post récolte). Il est difficilement compréhensible que, depuis plus de 30 ans, le producteur est obligé de recourir à un crédit court terme pour financer l'achat de ses intrants d'une campagne (**750 Euro** en moyenne pour **1,7 ha**). Ce niveau de dépendance montre que si les mêmes conditions demeurent, le développement de la production agricole basé sur les exploitations familiales sera encore au ralenti. A défaut de changement de paradigme, le besoin ne pourra être satisfait que par les privés et les agro industriels qui disposent de grands moyens qui, à la longue peuvent entraîner une disparition de l'agriculture familiale.

En outre la transformation et la commercialisation ne bénéficient pas de financement. Les producteurs sont obligés souvent de brader leurs récoltes pour rembourser les banques. Le surplus de production n'arrive pas sur le marché urbain dans de bonnes conditions. Si on ne finance pas tous les maillons de la chaîne de valeur, l'agriculture familiale restera toujours confrontée à l'accès au crédit car n'ayant pas un prix rémunérateur qui lui permet de rembourser et de solliciter de nouveaux crédits pour d'autres campagnes.

L'Agriculture Familiale est accompagnée par les pouvoirs Publics au Sénégal, mais nous demandons à nos Etats de soutenir davantage pour bénéficier d'équipements (façons culturales, opération de récolte et post récolte) et de crédits afin d'améliorer le revenu du Producteur.

La question foncière est également un facteur bloquant à l'accès au financement. En effet avec la loi sur le domaine national, le producteur n'a qu'un droit d'usage à la terre. Il faudra penser à une réforme foncière qui prend en compte cette question.

Ce changement de paradigme devra permettre :

- d'accéder à l'information pour mieux comprendre l'environnement et les principaux défis auxquels nous devons faire face,
- de maîtriser nos exploitations pour atteindre nos objectifs de rentabilité économique pour satisfaire les besoins du ménage, de maîtrise des coûts de production et de mettre sur le marché des produits de qualité compétitifs et concurrentiels,
- de faire évoluer nos exploitations en de véritables entreprises agricoles même si la dimension familiale est à préserver ; il existe en France une expérience très intéressante avec le développement d'entreprise familiale de type « GAEC » (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) qui est une forme spécifique adaptée au regroupement d'exploitations agricoles)
- responsabiliser davantage les producteurs sur toute la chaîne de valeur en leur proposant des produits adaptés (encadrement, conseil et financement) pour une optimisation du rendement et de la main d'œuvre (familiale et occasionnelle) ;
- développer la culture de la performance en faisant bénéficier d'avantages (**subventions**) aux méritants (basés sur des critères de bonne gestion, de rentabilité et de bonne gouvernance)

Pour réussir le pari d'avoir une agriculture familiale performante et ayant accès à des financements stables, elle doit s'inscrire dans la durée en ayant comme objectifs de pouvoir nourrir sa famille mais aussi mettre sur le marché un surplus de production. Pour y arriver il faut que le producteur y trouve son compte avec des prix rémunérateurs. Tous les intervenants sur la chaîne de valeur doivent être impliqués et doivent s'y retrouver.

Merci.

